



Fonds de participation des habitants (FPH) du Pays Viennois

Le FPH du Pays Viennois, créé en 2005, favorise les prises d'initiatives de groupes d'habitants ou d'associations et soutient la réalisation de projets ponctuels ayant un impact sur un ou plusieurs quartiers de l'agglomération. Mis en place et animé par la Communauté d'agglomération du Pays Viennois, son comité de gestion est composé de 12 habitants des quartiers prioritaires, qui sont depuis 2008 membres de droit du Conseil local de développement. Le budget du FPH est passé en 4 ans de 11000 euros à plus de 22000 euros, permettant de soutenir chaque année

des projets plus nombreux. 23 projets ont été examinés en 2008, avec un montant moyen d'environ 720 euros alloués par projet. Cette démarche vise à renforcer les capacités individuelles et collectives des habitants à s'organiser, monter des projets et les argumenter. Elle a permis de soutenir les centres sociaux dans leurs missions d'accompagnement de projets d'habitants. Au final, cet outil a permis de développer des animations de proximité, des temps forts créateurs de lien social et a soutenu l'émergence de nouveaux acteurs.

●●● Contact: CAPV 04 74 78 78 92



Photo: Pays viennois